



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 4 MAI 2021

### LE CAHIER DES CHARGES DE L'APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE MUNSTER OU MUNSTER GÉROMÉ ÉVOLUE !

Avec le printemps, les vaches retrouvent le chemin de la pâture. Démonstrations de joie dans les prés, elles sont heureuses de goûter à nouveau au grand air et pâturer la jeune herbe. Elles en profiteront pendant au moins 150 jours, jusqu'à l'automne : le pâturage fait partie des nouvelles exigences du cahier des charges. Valoriser les ressources du territoire est un engagement fort de la modification du cahier des charges de l'AOP Munster ou Munster Géromé.

#### Renforcer le lien au terroir

Plusieurs années de travail des acteurs de la filière ont abouti le 1er mars 2021 : la modification du cahier des charges, après sa validation par la Commission Européenne, est entrée en application. L'objectif poursuivi par tous les professionnels est le renforcement du lien au terroir par la consolidation des exigences pour les éleveurs laitiers. Races de vaches, durée et surface de pâturage, autonomie fourragère sur l'exploitation et sur la zone d'appellation, autant de critères qui confortent le rôle du terroir dans l'élaboration du Munster ou Munster Géromé.

#### La finalité : un produit de qualité

La transformation du lait en fromage et l'affinage, réalisés selon des savoir-faire historiques, contribuent également à la qualité du produit. Les conditions de transformation et d'affinage ont été précisées dans le cahier des charges pour contribuer à l'obtention d'un produit de qualité.

Pour illustrer la modification du cahier des charges et comprendre son impact pour les producteurs, le Syndicat Interprofessionnel du Fromage Munster organise une journée presse en juin\* chez des acteurs de la filière, en direct des fermes et des ateliers de production.

*Plus d'informations à venir*

*\* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire*



**SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DU FROMAGE MUNSTER**

[www.munster-aop.com](http://www.munster-aop.com)

Contact presse : Amandine RIVIERE

Mail : [amandine.riviere@grandest.chambagri.fr](mailto:amandine.riviere@grandest.chambagri.fr)

Téléphone : 03.83.96.80.66

Portable : 06.29.27.31.41